

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									



LE  
**MESSAGER**  
DE



**SAINTE ANNE**

DE LA

**POINTE AU PERE**  
RIMOUSKI

## AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

*Toute demande d'abonnement doit être adressée au* RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *cure de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *cure de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

---

# LE MESSAGER

DE

# SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

---

SOMMAIRE :—Rome, réception des catholiques Hollandais et Belges par Léon XIII, 121.—Nouvelles de Rome, 123.—Nouvelles du Pèlerinage, 124.—Un petit mot à quelques abonnés, 125.—Mgr de Rimouski, 126.—La dévotion à la Sainte Face, à Rimouski, 127.—Histoire du pèlerinage de Ste-Anne d'Auray, (suite), 127.—Bénédiction de cloches à Ste-Anne de Beaupré, 132.—Faveurs obtenues, 135.—Décès, 140.—Recommandations.

---

## ROME

RÉCEPTION DES CATHOLIQUES HOLLANDAIS ET BELGES  
PAR LÉON XIII.

---

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a reçu, en audience, dans la salle du trône, une députation de catholiques hollandais et belges venus à Rome pour lui présenter leurs hommages. Dans son allocution, le Souverain-Pontife leur a dit :

“ Vous avez senti, très chers fils, le besoin de venir retremper vos âmes dans cette antique ville de Rome,

prédestinée à être le siège du successeur de saint Pierre le centre et le foyer de la civilisation chrétienne. Dans les nombreux sanctuaires que vous y visiterez, vous recevrez d'abondantes grâces de lumière et de force qui vous aideront à combattre avec succès les ennemis de la foi. Les monuments profanes et religieux que vous y rencontrerez à chaque pas, vous diront à quel prix les premiers chrétiens ont remporté tant de victoires ; et leur souvenir vous stimulera à marcher toujours sur leurs traces. Aujourd'hui particulièrement il est opportun de nous rappeler ce souvenir. L'Eglise, vous le savez bien, est de nos jours en butte à la haine et à la persécution des ennemis du nom chrétien ; et c'est à Rome même qu'on lui livre les combats les plus acharnés.

“ Espérons, chers fils, et comptons toujours sur l'aide du ciel dans ces luttes suprêmes. Mais que l'exemple des premiers chrétiens nous enseigne à combattre et à remporter la victoire par les mêmes armes qu'eux. Unis de cœur et d'âme en esprit de prière, nous aurons nous-mêmes, dans l'action, le courage, la force et la vertu chrétienne. Aussi avons-Nous fait appel au monde catholique pour l'inviter à s'unir à Nous dans la ferveur de la prière, et avons-Nous tout spécialement engagé les fidèles à recourir à la Mère de Dieu par le pieux exercice du Saint-Rosaire. Les secours inespérés et les triomphes que l'Eglise a obtenus de la sainte Vierge par le moyen de cette prière, ouvrent Notre cœur à la confiance la plus vive, et ces mêmes triomphes sont pour Nous le gage certain de ceux que Nous en attendons encore.”

Les pèlerins hollandais, avant de quitter Rome, ont eu la consolation d'être admis à assister à la messe célébrée par le Souverain-Pontif dans sa chapelle privée et à

recevoir de sa main la sainte communion. Après la messe, Sa Sainteté a reçu les pèlerins dans la salle du Trône et leur a remis à chacun un précieux souvenir de leur pèlerinage.

---

## NOUVELLES DE ROME

---

Le Pape a adressé à tous les Nonces une circulaire dont ils doivent donner connaissance aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Léon XIII expose les dangers que fait courir au chef de l'Eglise l'agitation anticléricale à Rome et en Italie.

Ce n'est pas sans raison que le Souverain-Pontife se plaint de la persécution à laquelle il est en butte depuis son élévation sur le trône de Saint Pierre. Les ennemis de l'Eglise rugissent autour du Vatican, leurs discours sont remplis d'injures à l'adresse du Pape et de ce qu'il y a de plus sacré dans la religion ; tous leurs efforts tendent à pousser le peuple à la révolte, à le séparer de ses chefs légitimes, surtout à détacher les fidèles de l'amour qui les unit à leur Père commun. Les impies peuvent chasser les religieux et les religieuses de leurs couvents, ils peuvent démolir les églises, piller les trésors qu'elles renferment, mais détruire l'Eglise établie par Jésus-Christ, chasser Dieu de ce monde, jamais.

Pour déjouer les desseins pervers des méchants, suivons les enseignements de Léon XIII, notre Pontife bien-aimé ; redoublons de zèle et d'amour envers l'Eglise notre Mère, de respect et d'obéissance envers les Pasteurs qui la gouvernent.

A l'action joignons la prière ; demandons à Dieu d'humilier ses ennemis et de donner à son Eglise la liberté et la paix.

---

Léon XIII, dans sa générosité a fait remettre à Mgr Maranzo, archevêque d'Athènes, la somme de dix mille francs pour secourir les familles du Péloponèse, victimes des désastres causés par les tremblements de terre.

Sa Sainteté a également envoyé une pareille somme aux chrétientés du Tonkin en butte dernièrement à de violentes persécutions.

---

Mercredi, 20 octobre, Sa Sainteté Léon XIII est descendu dans la Basilique Vaticane — les portes étant fermées — pour y faire une des visites du jubilé. Sa Sainteté était accompagnée des prélats et des personnages de son entourage.

---

## NOUVELLES DU PÈLERINAGE

---

Les exercices du jubilé ont eu lieu à Sainte-Anne le 31 octobre, le 1er et le 2 novembre. Les fidèles ont suivi avec beaucoup d'empressement et de piété les instructions de M. le chanoine Rouleau, vice-supérieur du séminaire de Rimouski.

Le sanctuaire n'est jamais sans pèlerins. Il en vient de tout côté, même à cette saison difficile de l'année. Sainte Anne doit avoir des grâces de choix pour ces courageux enfants.

La maison des pèlerins est enfin élevée. On doit y travailler pendant une partie de l'hiver, afin de terminer l'ouvrage de bonne heure le printemps prochain.

Pieux pèlerins, lorsque vous arriverez à Sainte-Anne fatigués de la longueur du chemin, mouillés par la pluie, transis par le froid, ou épuisés par la faim, vous trouverez un lieu de repos dans cette maison construite exprès pour vous. Là, près d'un bon feu, vous pourrez sécher vos vêtements, et, après avoir donné à votre âme le pain de vie, vous pourrez donner à votre corps la nourriture qu'il réclame.

Mais comme ce n'est pas sans s'imposer de grands sacrifices que M. le curé construit cette maison, vous lui aidez par de généreuses offrandes à en supporter les frais de construction et d'entretien.

A tous les amis de sainte Anne et à tous nos abonnés nous demandons une petite aumône pour la *Maison des pèlerins*. La plus petite offrande sera reçue avec reconnaissance et publiée dans le *Messageur*.

---

### Un petit mot à quelques abonnés.

Chers abonnés, ne vous faites pas tirer l'oreille, payez sans retard votre abonnement au *Messageur*. Sainte Anne aime les cœurs généreux. Il y a un an, deux ans que vous n'avez pas payé, c'est trop de négligence. Réparez au plus tôt votre faute en envoyant votre abonnement à M. le Gérant du *Messageur*, à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

---

MGR DE RIMOUSKI.

On lit dans la *Semaine de Toulouse*, du 10 octobre :

Mgr Langevin, évêque de Saint-Germain de Rimouski, province de Québec (Canada) a célébré la messe lundi dernier, à Saint-Sernin. Il est parti pour Rome le même jour, accompagné de M. le supérieur de son grand séminaire.

Nous lisons dans les *Annales de la Sainte-Face* de Tours du mois de novembre :

“ L’oratoire de la Sainte-Face a été fréquenté pendant le mois de septembre par de nombreux pèlerins venus de Malines, Liège, etc.”

“ Nous signalerons spécialement le passage de Mgr Jean-Langevin, évêque de Rimouski, province de Québec (Canada), qui était accompagné du supérieur de son séminaire. Les deux fervents pèlerins, après avoir prié devant la sainte Face, ont paru s’intéresser vivement à tout ce qui regarde l’Œuvre et se sont entretenus longuement avec M. le directeur sur les moyens à prendre pour établir le culte et la confrérie de la sainte Face dans le diocèse de Rimouski.”

Mgr Langevin a quitté Rome le 10 de ce mois et s’est embarqué au Havre, sur la *Gascogne*, le 20. Sa Grandeur débarquera à New-York et arrivera à Rimouski le 4 ou le 5 de décembre. M. le Grand-Vicaire doit aller rencontrer Monseigneur à New-York avec M. le procureur du Séminaire.

---

### La dévotion à la sainte Face, à Rimouski.

On lit dans les *Annales de la Sainte-Face*, du mois de novembre :

“ De RIMOUSKI (Canada), nous recevons la relation suivante, qui nous est envoyée par un prêtre : “ C’est toujours avec un grand plaisir que je lis les pages de vos *Annales*, si intéressantes et si propres à accroître la dévotion à la sainte Face. Je suis heureux de vous dire que cette belle dévotion fait aussi de grands progrès dans le Nouveau-Monde, en particulier dans notre catholique province de Québec. L’hiver dernier, en visitant les familles de ma paroisse, j’ai été heureux de trouver dans un grand nombre de maisons l’image de la sainte Face exposée. Les fidèles recourent à elle dans beaucoup d’affaires difficiles et plusieurs m’ont dit avoir obtenu des grâces spirituelles et temporelles en l’invoquant.”

### Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d’Auray.

#### DEUXIÈME PARTIE

#### III

#### LES CARMES

(*Suite.*)

Ces motifs le décidèrent à vaincre tous les obstacles pour obtenir l’établissement des Carmes à Sainte-Anne.

Le Père Philippe Thibaut venait d’opérer dans son ordre une importante réforme. Honoré de la confiance du P. Silvius, son général, distingué par sa science et par sa

modestie, il entra avec courage dans les intentions du Pape Clément VII, et travailla, de toutes ses forces, au rétablissement de la discipline.

Il était provincial quand l'évêque de Vannes fit connaître ses intentions. Le prélat et le moine se comprirent : cependant le P. Philippe hésitait, parce qu'il n'y avait point de maison disposée pour recevoir les religieux, et il ne voulait pas qu'ils fussent mêlés aux séculiers. Madame du Rohello, femme d'un grand mérite et d'une piété remarquable, trancha la difficulté, en mettant à leur disposition son château du Quenven, que l'on voit encore à une petite distance du village.

Le P. Séraphin y habita avec deux autres Pères et un frère lai du couvent d'Hennebont, qui parlait la langue bretonne. Le zèle ardent de cette première colonie du Carmel, entretint la première ferveur de la dévotion, en tendant l'établissement de la communauté et l'érection la chapelle.

Enfin le contrat de fondation fut passé, à Vannes, le 21 décembre 1627 ; un mois après, M. Cadio de Kerloguen donna par acte le fonds du couvent, et la prise de possession eut lieu le 8 février 1628. Par lettres patentes, écrites au camp de la Rochelle, le 8 juillet de la même année, Louis XIII confirma ces actes, auxquels le chapitre de Vannes donna son approbation, quelques mois plus tard, grâce à l'intervention de François de Cossé, duc de Brissac, lieutenant général du roi en Bretagne, et de Christophe Fouquet, procureur général au Parlement.

Quand tout fut réglé, les religieux commencèrent à s'acquitter de leur sainte mission ; durs pour eux-mêmes, charitables pour les autres, ils prêchaient, ils administraient

les sacrements avec une ardeur infatigable, sachant bien qu'une piété solide peut seule assurer l'avenir d'un pèlerinage.

La chapelle était loin d'être achevée.

Pendant que les travaux continuaient sous la direction du bon Nicolazic, à qui ils avaient voulu laisser cet honneur, les Carmes, utilisant ce qui était couvert, placèrent dans le *trèfle* supérieur un autel, et une crédence supportant la statue miraculeuse ; dans une chapelle, ils établirent la sacristie, avec le chœur des religieux au-dessus ; dans une autre, ils dressèrent un second autel, et l'église, toute provisoire encore, fut bénite solennellement par l'official du diocèse, qui en avait déjà posé la première pierre.

Bien que la maison du Quenvén ne fût pas éloignée de Sainte-Anne, les religieux, voulant se donner tout entiers aux pèlerins, résolurent de se rapprocher du sanctuaire. Le couvent n'était pas bâti ; mais, oubliant leurs aises, pour ne songer qu'à la conquête des âmes, les moines se souvinrent que la statue n'avait eu qu'une misérable cabane pour premier abri.

Ils n'en demandaient pas davantage.

En quelques jours on vit s'élever, près de la chapelle, une *loge* couverte de genêts, longue de 25 pieds, large de 12 ; l'étage inférieur servit de réfectoire ; au-dessus, dans une sorte de grenier, ils étendirent leurs pauvres grabats. Il n'en fallait pas plus pour des apôtres.

Dès lors la construction de l'église fut continuée avec ardeur : quelques années suffirent pour la terminer, telle à peu près que nous la rappellent nos souvenirs.

Maintenant qu'elle a disparu pour faire place au

monument que nous admirons aujourd'hui, c'est pour nous un devoir de rappeler le modeste éclat de ce sanctuaire où se sont succédé tant de générations croyantes.

Le P. Benjamin de St-Pierre, qui en fut l'architecte, voulut le rendre digne de sainte Anne et de la piété des pèlerins. Grâce à de généreuses offrandes, la richesse de l'ornementation intérieure vint compenser ce qui manquait du côté des proportions. Ce n'était qu'une chapelle étroite et basse ; mais, décorée avec ce luxe de détails qui caractérise l'architecture de cette époque, elle attirait les regards de ses pieux visiteurs, qui la considéraient comme une merveille.

L'autel principal, œuvre de *maître Bertrand Jardel*, artiste Poitevin, était surmonté d'un riche rétable, formé de colonnes de marbre noir et jaspé, que reliaient des festons et des moulures délicatement sculptés. Au milieu, apparaissait la statue de sainte Anne, regardant avec amour son petit-fils Jésus, que la vierge sa mère tenait entre ses bras ; saint Joachim et saint Joseph, contemplant le Sauveur, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, conviant les pèlerins à s'adresser au trône des miséricordes, complétaient cette ornementation remarquable, où le symbolisme s'unissait à l'art, pour attirer l'âme en charmant les yeux.

La statue miraculeuse, entourée de médaillons représentant des miracles, s'élevait sur un autre autel que précédait une grille de fer ouvragée, servant de support aux cierges qu'y faisaient brûler les pèlerins.

Des peintures décoraient les voûtes ; celles du chœur étaient d'or et d'azur. Enfin, une boiserie, sculptée avec goût, recouvrait les murs sur lesquels une longue suite

d'ex-voto, bien éloquent dans leur réalisme naïf, proclamait la puissance de sainte Anne et son amour pour ses enfants.

La tour massive et lourde, que le talent d'un architecte habile a transformée sous nos yeux, ne fut terminée que quinze ans après la chapelle; elle renfermait la sacristie et le chœur des religieux, qu'une large arcade séparait du sanctuaire; en face, dans le jubé qui surmontait la grande porte du fond de l'église, on apercevait les orgues, qui, selon l'expression d'un contemporain, étaient "*des meilleures, des plus douces et des plus délicates qui se pussent entendre.*"

A l'extérieur, un ensemble de constructions formant un tout harmonieux, révélait le talent du moine architecte. Devant la chapelle, s'élevait la Scala-Sancta, avec un Ecce Homo remarquable sculpté par François de la Barre; de chaque côté, reliant l'escalier saint au monastère, s'étendaient les galeries des pèlerins, dont quelques piliers subsistent encore, engagés dans des constructions récentes. Près de la tour s'ouvrait le cloître des religieux, monument d'un goût pur et simple, qui nous a été conservé tel qu'il existait autrefois. Le monastère, communiquant avec l'église, occupait tout un côté du préau; à l'orient et au nord, s'étendaient un vaste jardin, un enclos traversé par deux belles allées de tilleuls et de chênes, et de grandes prairies, séparées des autres dépendances par un étroit canal aboutissant à une pièce d'eau poissonneuse.

La générosité des fidèles, en dotant les Carmes de toutes ces possessions, savait bien, et l'avenir l'a prouvé, qu'ils seraient la providence des pauvres et les administrateurs désintéressés des biens donnés pour Dieu.

Dans cette transformation d'un humble coin de terre par l'action puissante de la foi qui a toujours quelque chose de créateur, le lieu de la première apparition ne pouvait pas être oublié. La source inconnue, près de laquelle Nicolazie aperçut sainte Anne, devint une vaste piscine, formée de trois bassins d'inégale grandeur, et entourée de gradins disposés en amphithéâtre. La statue qu'on y voit aujourd'hui, couronnait autrefois le grand portail de la chapelle; c'est une œuvre de mérite, en même temps qu'un précieux souvenir.—*A suivre.*

---

### Bénédictio de cloches à Sainte-Anne de Beaupré.

La journée de dimanche, 29 octobre, dit le *Journal de Québec*, comptera comme une des plus belles dans les annales de Sainte-Anne de Beaupré. La bénédiction des cloches de cette paroisse, qui a été, on ne peut plus imposante, y a attiré un grand nombre de membres du clergé et de laïques venus de Québec et des diverses paroisses du comté de Montmorency.

Il y a eu messe basse, à 10 heures, célébrée par le Rév. M. Pouliot, du diocèse de Rimouski. Au trône, Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, revêtu de la cappa rouge est assisté par le révérend père Grenier, O. M. I., et M. l'abbé Morissette, curé de Saint-Joachim.

Le sermon a été prêché par le révérend père Fêvez.

La cérémonie de la bénédiction a été présidée par Son Eminence, ayant pour assistants MM. les abbés Lindsay, du collège de Lévis, et Mathieu, du Séminaire de Québec.

Avant la messe le clergé s'est rendu en procession du presbytère à l'église en passant sous plusieurs arcs de

triomphe. L'église ainsi que les cloches étaient richement décorées.

La fanfare du collège de Lévis a contribué à l'éclat de cette fête en jouant les plus beaux airs de son répertoire.

Au nombre des prêtres présents, étaient MM. Méthot, recteur de l'Université Laval, R. P. Grenier, R. P. Lefebvre, de Montréal; Bérubé, curé de Saint-Féréol; Pérusse, curé de Saint-Tite; Gauvin, curé de l'Ange-Gardien; Hoffman, curé de Saint-David; Bélanger, curé de Saint-Roch; C. Bégin, P. Beaulieu et E. Labourière, du collège de Lévis; et MM. Gagnon et Garneau, de l'archevêché.

Étaient aussi présents les honorables MM. J. J. Ross et Blanchet, M. le Sénateur Pelletier, MM. P. V. Valin et Desjardins, députés du comté de Montmorency, MM. Carbray, Sharples, Brousseau, E. Couture et H. J. J. B. Chouinard.

On lisait l'inscription suivante sur la barre transversale supportant les cloches :

“ Mère, nous redirons aux collines la gloire de votre nom.”

Voici les noms des parrains et marraines :

L'honorable premier ministre et madame Ross; l'honorable M. Blanchet et Mme veuve Langevin; l'honorable M. Pelletier, sénateur, et Mme Pelletier; M. Valin M. P., et Mme Valin; M. L. G. Desjardins, M. P. P., et Mme Desjardins; M. et Mme L. Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada* représentés par leur fils, M. L. Brousseau, étudiant au collège de Lévis; M. le Dr et Mme Robitaille; M. W. Sharples et madame veuve

Pelletier ; M. et Mme E. Couture ; M. S. LeSage, député ; M. et Mme Carbray ; M. et Mme H. J. J. B. Chouinard ; M. et Mme L. Paré.

Ces quatre cloches que Son Eminence vient de bénir rendent avec justesse les notes *mi, fa, sol, la*, au diapason international, *ré, mi, fa, sol*. Elles ont été coulées d'un seul jet et ont ainsi le même alliage. Les timbres en sont d'une harmonie rare. Chaque cloche donne sa note très distincte ; point de sons résultants discordants, aucun bourdonnement désagréable. Le son est d'une grande puissance et cependant moëlleux.

Ces cloches ont été expédiées et livrées au Canada telles qu'elles sont sorties de la fosse où elles ont été fondies. Ni la lime, ni le tour n'ont servi à faire disparaître à l'intérieur des défauts de coulée ; et les bords n'ont pas été entamés pour l'accordage.

Ces conditions ne s'obtiennent que par des soins minutieux de la part du fondeur, et par un travail qui n'est pas trop hâtif.

Les quatre cloches pèsent 11,000 livres. La plus grosse, du poids de 4,600 livres, porte le nom d'*Anne*. Les trois autres, les noms de *Marie, Joseph* et *Joachim*. Chacune porte en outre l'inscription suivante :

*Pape régnant, Léon XIII.*

*Archevêque de Québec, cardinal Taschereau.*

*Lieutenant-gouverneur de Québec, l'honorable M. Masson.*

*Général des Rédemptoristes, R. R. P. N. Mauron.*



de  
en  
et  
do  
na  
G  
ne  
gr

FAVEURS OBTENUES.

STE-LUCE.—Un petit garçon, âgé de quatre ans, fils de L. D., de sainte Luce, a recouvré l'usage de ses jambes en venant vénérer les reliques de sainte Anne.

BIC, 8 août 1886.—Opération heureuse d'un cancer et guérison parfaite de plusieurs autres maladies graves dont j'ai souffert pendant longtemps. Eternelle reconnaissance à sainte Anne!—Mme R. F.

ST.-CHARLES DE CAPLAN,—19 septembre 1886.—Guérison d'une maladie grave obtenue après quelques neuvaines à sainte Anne.—UNE AROUXÉ.

ST.-ULRIC,—25 septembre 1886.—Préservé d'un grand malheur par sainte Anne. Amour et reconnaissance! —T. D.

CARLETON,—5 octobre 1886.—Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne pour l'obtention de trois grâces temporelles importantes.—M. A.

ST.-MATHIEU,—9 octobre 1886.—Depuis longtemps je souffrais d'un affreux mal de dents qu'aucun remède humain n'avait pu guérir. Je promis de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père*, si elle m'était accordée. A l'instant je fus complètement guérie. Gloire et reconnaissance à sainte Anne! M. D.

ST.-OCTAVE,—10 octobre 1886.—Guérison d'une maladie grave par l'intercession de sainte Anne. Mille actions de grâces!—E. B.

LEEDS, MASS.—Guérison d'une maladie de cœur ob-

tenue après avoir promis de faire dire une messe en l'honneur de sainte Anne.—H. MONGEON.

ST-ULRIC.—21 octobre 1886.—Deux abonnés de cette paroisse ont obtenu leur guérison après une neuvaine à sainte Anne et la promesse de faire publier cette faveur dans le *Messenger*.

ST. EDOUARD DES MÉCHINS, 23 octobre.—Je reconnais devoir à sainte Anne la guérison de mon fils, qui souffrait d'une maladie grave depuis plusieurs années. Tout soin devenait inutile, lorsque j'eus le pensée de recourir à sainte Anne lui promettant de faire publier dans ses *Annales* cette guérison si elle daignait m'exaucer. L'enfant est parfaitement guéri. Mille actions de grâces soient rendus à sainte Anne pour cette insigne faveur.—G. R.

Une mère de famille nous écrit de la même paroisse : J'avais promis à sainte Anne que si ma petite fille revenait à la santé, j'irais visiter son sanctuaire et que je ferais publier cette guérison dans ses *Annales*. Depuis que j'ai eu le bonheur d'aller visiter le sanctuaire de Sainte-Anne des Monts avec mon enfant qui souffrait des douleurs atroces, je dois proclamer à la gloire de sainte Anne que mon enfant est complètement guéri. Reconnaissance à cette bonne mère.—DAME D.

TAUNTON, MASS.—18 octobre 1886.—Je suis abonnée au *Messenger* depuis un an. Mon mari était sujet à des attaques d'épilepsie depuis deux ans. Je promis de m'abonner au *Messenger de Sainte-Anne* et de faire publier sa guérison s'il ne retombait plus. N'ayant rempli qu'une partie de mes promesses, il retomba après un an une fois. Je viens donc, tout en demandant pardon à ma bonne mère, m'acquiescer de ma promesse et lui demander la grâce que mon mari ne retombe plus.—DAME C. P.

ST-ULRIC.—novembre 1886.—Veuillez publier dans le *Messenger* destiné à manifester les merveilles opérées par sainte Anne la guérison que j'ai obtenue de cette grande sainte après avoir promis de faire publier cette faveur. Aussitôt après cette promesse, je me sentis soulagée, et peu après je fus guéri. Je demande pardon à sainte Anne d'avoir retardé à faire publier ce fait.—M. P.

GROSSES ROCHES.—26 octobre 1886.—Permettez-moi de publier dans votre *Messenger* une guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne et de la sainte Vierge.

Depuis deux ans et demi mon petit garçon était atteint d'une maladie qui le faisait beaucoup souffrir. J'éprouvai un grand chagrin lorsque je vis que les remèdes du médecin ne lui procuraient aucun soulagement. Je m'adressai à sainte Anne et à la sainte Vierge. Je fis plusieurs neuvaines en leur honneur mais elles semblèrent ne pas m'entendre ; le mal s'aggravait considérablement. Cependant je ne perdis pas espérance. Dans le mois de juillet dernier, je fis encore une neuvaine avec la promesse de faire publier sa guérison si je l'obtenais. Le mal a diminué graduellement, et depuis un mois mon enfant est complètement guéri. Gloire et actions de grâces soient rendues à ces deux aimables protectrices pour cette insigne faveur !—DAME G. R.

ST-GODEFROI.—26 octobre.—Veuillez publier dans le *Messenger de sainte Anne* le fait suivant :

Après plusieurs neuvaines et prières faites sans succès pour la conversion de mon vieux père, je résolus de m'adresser à la bonne sainte Anne, lui promettant de faire publier cette faveur si elle daignait m'exaucer.

La grâce a touché son cœur, sainte Anne l'a converti,

Il remplit fidèlement ses devoirs religieux. Gloire et actions de grâces soient rendues à sainte Anne pour cette insigne faveur !—CÉCILE FRANÇOIS.

TROIS-PISTOLES, — 27 octobre. — Guéri miraculeusement de plusieurs maladies par l'intercession de la bonne sainte Anne, je viens aujourd'hui accomplir ma promesse en publiant dans ses *Annales* ma complète guérison.

Cet été encore un de mes enfants, par suite d'un accident, aurait infailliblement perdu un œil si notre puissante thaumaturge ne l'eût protégé.

Merci donc, bonne sainte Anne, et recevez mon entière reconnaissance pour les bienfaits signalés que vous m'avez obtenus. — B. B.

STE FLAVIE, — 28 octobre. — Une faveur obtenue.  
V. D.

BONHEUR, — 28 octobre. — Une abonnée témoigne avoir obtenu une grâce particulière par l'intercession de sainte Anne. Elle prie tous les abonnés du *Messenger* de remercier avec elle la bonne sainte Anne.

MARIE MORIN, épouse de E. R.

Une autre abonnée nous écrit : Je remercie sainte Anne de m'avoir préservée de tout malheur. C'est grâce aux neuvaines et aux messes que j'ai fait dire en son honneur que mon mari et mon garçon ont de bonnes places. J'engage tous les abonnés à s'unir à moi pour remercier cette bonne mère de toutes les faveurs qu'elle m'a obtenues. Depuis mon départ de Rimouski, elle n'a cessé de me protéger ; et bien que je sois ici au milieu d'un bois, je suis heureuse cependant, car sainte Anne est avec moi, elle me console. Gloire à sainte Anne pour tous les bienfaits dont elle m'a comblé !

CAROLINE ST PIERRE, épouse de C. Murray.

STE FÉLICITÉ, 2 novembre. — Veuillez inscrire dans le *Messenger* les guérisons suivantes : Depuis sept ans je souffrais d'un affreux mal de côté. J'ai prié la bonne sainte Anne qui, après une troisième neuvaine m'a exaucée et guérie miraculeusement. Il y a trois mois, comme j'avais négligé de faire publier cette grande faveur, le mal a reparu. Après une nouvelle promesse et une autre neuvaine, la glorieuse mère de Marie m'a de nouveau exaucée. Reconnaissance à cette grande thaumaturge.

Mon petit enfant, âgé de deux ans, attaqué d'une maladie de nerfs, a été miraculeusement guéri au mois de juillet dernier pendant le pèlerinage que j'ai fait pour obtenir sa guérison. Depuis ce temps il est très bien et ne ressent aucune douleur.

Mon mari souffrait d'un rhumatisme ; sur mon conseil il fit une neuvaine à sainte Anne, et les douleurs disparurent. Il demande aux abonnés de lui aider à remercier cette bonne mère des faveurs spéciales qu'elle a daigné répandre sur ma famille. Un petit garçon a été guéri aussi en même temps que son père de la même maladie.  
—A. S., A. L., A. L., L. L.

ASSOMPTION, McNIDER, 3 novembre. — M. le curé nous prie de publier la note suivante :

“ J'étais malade depuis près d'un an. Tous les soins médicaux et autres étaient inutiles. Après avoir prié la bonne sainte Anne, j'ai ressenti un mieux sensible qui progresse et persévère.—Dame F. G.”

TROIS-PISTOLES, 6 novembre. — Je vous demande pardon, ô bonne sainte Anne, d'avoir négligé de remplir la promesse que j'ai faite de faire inscrire dans vos *Annales*

le succès d'une affaire importante et la guérison d'une maladie grave.

Je vous rends mille actions de grâces.—C. H. M.

ST.-CHARLES DE CAPLAN, 6 novembre.—Une abonnée de cette paroisse nous écrit dans les mêmes termes et témoigne avoir été guérie d'une forte attaque de dyspepsie, qui l'empêchait de vaquer à ses occupations. Elle remercie sa bienfaitrice.

MONTRÉAL, 7 novembre. — Mille remerciements à sainte Anne pour trois faveurs obtenues par son intercession.—ALFRED ROY.

STE.-FLAVIE, 9 novembre. — Guérison d'un grand mal de gorge. Reconnaissance à sainte Anne.—ALPHONSE MALENFANT.

TROIS-PISTOLES, 11 novembre. — Guérie miraculeusement.—Veuve E. DAMOUR.

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR, 14 novembre.—Mon petit enfant souffrant d'une brûlure a été grandement soulagé par sainte Anne.—Dame J.-B. P.

---

Décès.—Le Révérend M. Martin Jasmin, curé de St.-Clément de Beauharnais, décédé le 10 octobre dernier, et M. C. Bonnissant, prêtre du séminaire de St-Sulpice, décédé le 14 de ce mois étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

Nous recommandons aux prières de nos abonnés Dame Vve Félix Têtu, décédée aux Trois-Pistoles, dans le cours de ce mois. Elle était abonnée au *Message*.

---

Permis d'imprimer.

EDMOND LANGEVIN, V. G., Adm.

## RECOMMANDATIONS.

Sa Grandeur Mgr Langevin et son compagnon de voyage.—Les œuvres du diocèse.—Les œuvres du sanctuaire de Ste Anne.—Mgr Bossé et ses œuvres.—39 malades.—23 infirmes.—10 ivrognes — 26 mères de familles.—19 pères de famille.—17 jeunes gens et jeunes filles.—5 personnes en danger de perdre la foi.—10 curés et leurs paroisses.—14 voyageurs.—7 vieillards.—Le succès du jubilé en 4 paroisses.—9 maux d'yeux.—La paix dans 12 ménages.— Les abonnés du MESSAGER.—Les bienfaiteurs du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au Père.—Toutes les personnes déjà recommandée et non encore exactes.

## Photographies de tout l'établissement

### De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

No. 1.	Intérieur du Sanctuaire, 10 x 12 pc.	chacune.....	\$0.50
No. 2.	“ “ “	4½ x 6½ “ “	0.30
No. 3.	“ “ “	2 x 3 “ “	0.15

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les même prix. S'adresser au Rev. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

## Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

*Premier exercice* :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

*Deuxième exercice* :—1° Instruction.

2° Bénédiction solemnelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

## AVIS

### AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant

La nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P. M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :— Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :— Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand-messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre.
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle.
4. Crucifix 2 pcs., 2½ " et 3 pcs.
7. Image " "
8. Chapel " " des goûts et différents prix.
9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC